

CHEOPS, LE RÉSEAU DES CAP EMPLOI

L'entreprise, un acteur **INCONTOURNABLE** pour l'emploi des personnes handicapées

Rapport d'activité Cap emploi 2016

91 153

entreprises privées clientes
des CAP EMPLOI

70 473

entreprises privées
accompagnées dans le recrutement
de personnes handicapées.

Dans notre région :

2 254

Dans notre région :

2 111

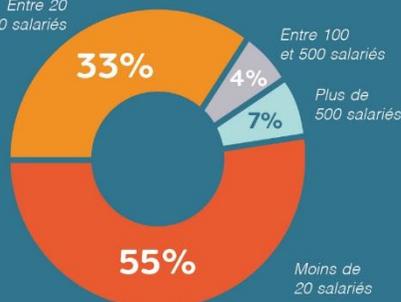
35 273

entreprises
privées visitées

Dans notre région :

2 760

Entre 20
et 100 salariés



Profil des entreprises
ayant signé un contrat
avec un travailleur
handicapé

- Secteurs d'activités principaux :
- ▶ Commerce
 - ▶ Santé humaine et action sociale
 - ▶ Services administratifs
 - ▶ Industries manufacturières
 - ▶ Hébergement et restauration

Données 2015

34 314

offres d'emplois
travailleurs handicapés
recueillies auprès des entreprises privées

Dans notre région :

1 629

60 638

contrats de travail signés :
Dont 40% de CDI ou CDD de plus de 12 mois
Dont 27 491 contrats aidés AIP/ CUI-CIE/CUI-CAE

Dans notre région : 3 725

Dont 31 % de CDI ou CDD >12 mois
Dont 1409 contrats aidés

LES ACTEURS DU MONDE ÉCONOMIQUE PRÉSENTS AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE DES CAP EMPLOI

De nombreux acteurs présents aux instances : MEDEF, CGPME, CCI, Fédération des très petites entreprises, Fédération du bâtiment ...



30% des structures gestionnaires ont un président représentant du monde économique

Les acteurs économiques sont représentés à **66%** dans les conseils d'administration gérant les cap emploi



Cap emploi, le partenaire de l'entreprise

« TOUT RH RÉCLAME UN APPUI EXTERNE UNIQUE... » MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DESSEUX, COLLABORATEUR CGI FINANCE, AU SEIN DU SERVICE RECRUTEMENT, GESTION DE CARRIÈRES ET DIVERSITÉ. IL PORTE LA MISSION HANDICAP ET DIVERSITÉ DEPUIS PRÈS DE 4 ANNÉES.

La Société CGI Finance fait partie du groupe Société Générale. Elle est organisme financier spécialiste des crédits automobiles. Monsieur Desseux revient sur sa prise de fonction : « le handicap est en effet un sujet parmi tant d'autre, qui ne nous voilons pas la face, lors de ma prise de fonction n'a pas été des plus facile à appréhender; le sujet est complexe, le réseau d'acteurs nébuleux ». Notre contact auprès de cette entreprise partenaire, recherche finalement ce que tout responsable Rh réclame à savoir un appui externe unique qui soit simple d'accès, qui soit efficace, avec qui il lie un lien de confiance basé sur une bonne connaissance réciproque et qui fasse preuve d'innovation. Voici les exigences posées par CGI Finances à ses deux uniques partenaires que sont le Cap emploi et le Sameth. Le lien crée entre notre association Emploi & Handicap Grand Lille, qui porte le Cap emploi et le Sameth répond à ses attentes. Deux collaboratrices aux compétences

complémentaires sont en contact régulier avec l'entreprise, l'une sur le volet emploi et l'autre sur le volet maintien dans l'entreprise. Le fait qu'elles appartiennent à une même équipe, portée par une seule et même entité apporte une réelle plus-value : « leurs échanges réguliers permettent de croiser les regards et de nous apporter une réponse rapide et efficace ». En effet, les prises de relais se font rapidement et avec grande qualité ce qui sécurise les parcours des personnes handicapées et performe le traitement des dossiers par l'entreprise. Ainsi, il n'y a plus lieu de se poser la question du « qui fait quoi », le service rendu par le partenaire que nous sommes est global, nous assurons fluidité dans le traitement du dossier et sécurisation du parcours pour la personne et l'employeur.

Propos recueillis par Isabelle Lecerf Directrice Emploi & Handicap Grand Lille (Cap emploi / Sameth / Alther) - Novembre 2016

LES MISSIONS DES ORGANISMES DE PLACEMENT DÉNOMMÉS CAP EMPLOI :

Les organismes de placement spécialisés, dénommés Cap emploi sont en charge de la préparation, de l'accompagnement et du suivi durable dans l'emploi des personnes handicapées. Ils participent au dispositif d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique prévu pour les travailleurs handicapés mis en oeuvre par l'Etat, Pôle emploi, l'AGEFIPH et le FIPHPA cette fin, ils développent une offre de service en direction des personnes handicapées et des employeurs publics ou privés. À partir du 1er janvier 2018, ils seront en charge également du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

